

## Sélectif coupe.

Le sélectif est accessible à partir de 18 mois aux chiens titulaires d'un 3ème degré qualificatif très bon

Le sélectif nécessite la participation de :

- un juge de sauvetage à l'eau
- un commissaire de plage
- deux plongeurs
- deux pilotes de canot.

Le sélectif comporte 5 épreuves:

- A - Travail à terre
- B - Deux épreuves de rapport
- C - Deux épreuves d'apport.

Un seul essai est autorisé pour tous les exercices.

### I : TRAVAIL AU SOL

#### 1-Suite sans laisse :

Départ en position assis, marche sur 50 mètres avec deux changements de direction, un à droite, un à gauche, suivi d'un demi-tour en bout de ring puis d'un halte assis après quelques mètres.

Le conducteur doit marcher normalement, le chien à main gauche, l'encolure à hauteur du genou.

#### 2-Positions à distance

Le conducteur s'éloigne de 10 mètres et fait face à son chien qui est en position assise. Le juge se place derrière le conducteur et lui donne à l'oreille six positions, soit deux de chaque : Assis, Couché, Debout. L'ordre des positions est tiré au sort au début de l'épreuve et reste le même pour tous les concurrents. Le juge se tient immobile derrière le conducteur et lui dicte les ordres.

Nota : le chien ne doit pas avancer au moment du changement de position pour rejoindre son conducteur, une marque sera positionnée à un mètre devant le chien puis 4 autres distante chacune de 50 cm (0.25 pts seront perdus pour chaque dépassement d'une marque. Les ordres peuvent être donnés de la voix ou du geste. Le juge notera en conséquence).

#### 3-Rappel au pied:

Le conducteur met son chien en position « couché » et s'éloigne de 30 mètres. Il fait face au chien, puis sur ordre du juge, le rappelle au pied. A la hauteur de son conducteur, le chien se place en position assise, à gauche de celui-ci.

#### 4-Absence du conducteur:

Le conducteur met son chien dans la position « couché » à l'endroit indiqué par le juge, et s'éloigne hors de la vue du chien pendant une minute. Sur ordre du juge, il retourne vers son chien. Personne ne doit aller perturber le chien pendant son exercice.

*Nota : le chien ne doit pas changer de position pendant la minute d'absence, ni au retour du conducteur avant la fin de l'exercice décidée par le juge.*

### II : EPREUVES DE SAUVETAGE A L EAU

1-Epreuves de rapport Les chiens effectueront deux épreuves de rapport : R1 et une tirée au sort parmi R2, R3, R4 ou R5. L'épreuve tirée au sort sera la même pour tous les chiens d'une même manifestation.

#### **R1) Rapport d'un nageur inanimé (départ canot, rapport au canot)**

Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 30 m du rivage et à une distance de 30 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau et reste inerte, le canot d'où il est tombé s'éloigne. A l'initiative du chien ou au commandement de son

conducteur le chien plonge et se dirige vers le "noyé", lui saisit le bras ou le poignet. Il doit ramener le "noyé" au canot à bord duquel se trouve son conducteur. "Noyé" et chien sont remontés à bord.

### **R2) Rapport de deux nageurs en difficulté (départ de la rive)**

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Deux plongeurs embarquent sur un canot et sont largués à 30 m du rivage et à une distance de 30 m environ l'un de l'autre, l'un des plongeurs est inerte, l'autre se débat et simule l'affolement. A l'initiative du chien ou au commandement du conducteur le chien se dirige vers le nageur qui se débat, celui-ci s'accroche au harnais du chien qui se dirige alors vers le plongeur inerte. Arrivé à sa hauteur le chien lui saisit le bras ou le poignet. Le chien ramène les deux plongeurs à terre.

### **R3) Rapport d'un planchiste sur sa planche (départ de la rive)**

Le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Un planchiste se trouve en difficulté (planche grée) à 30 m du rivage. Sur ordre du conducteur le chien part aussitôt et nage vers le planchiste. Ce dernier, sur sa planche à voile, donne l'extrémité d'un cordage au chien qui s'en saisit. Il ramène alors jusqu'au rivage le planchiste et sa planche à voile.

### **R4) Rapport d'un bateau à la dérive (départ de la rive)**

Un canot remorque un autre canot à une distance de 30 m du rivage, le second canot est laissé à la dérive, un cordage pendant dans l'eau. Le premier canot revient au rivage, le chien se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur il doit partir aussitôt et nager jusqu'au canot. Il doit le contourner jusqu'à ce qu'il trouve le cordage. Il prend alors l'extrémité de la corde dans la gueule et ramène le canot jusqu'au rivage. Lorsque le chien a fait deux tours autour du bateau sans prendre le bout, le juge met fin à l'exercice.

### **R5) Rapport d'un noyé sur un matelas pneumatique (départ de la rive)**

Un plongeur inanimé est allongé sur un matelas pneumatique, les bras pendants, à 30 m du rivage. Il reste parfaitement immobile et ne doit pas appeler le chien, celui-ci se tient près de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur, il doit partir aussitôt, nager jusqu'au matelas, prendre dans la gueule un bras du plongeur et ramener la personne et le matelas jusqu'à la rive.

**N.B. : Pour tous les exercices de rapport à terre, il est toléré que le chien lâche dès qu'il a pied**

## **2-Epreuves d'apport :**

Les chiens effectueront deux épreuves d'apport : Tirées au sort parmi les 4 épreuves A du programme de sélectif. Les épreuves tirées au sort seront les mêmes pour tous les chiens d'une même manifestation.

### **A1) Apport d'une bouée de sauvetage (départ de la rive)**

Un canot embarque un plongeur et effectue 30 m. Il stoppe et largue le plongeur qui simule l'affolement mais n'appelle pas le chien par son nom. Le canot s'éloigne et laisse le plongeur seul. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. Sur ordre du conducteur le chien doit partir aussitôt, se saisir de la bouée, et nager vers le "noyé". Le plongeur attrape la bouée, se glisse dedans et s'accroche au harnais. Le chien le ramène jusqu'au rivage.

### **A2) Apport d'un cordage (départ de la rive)**

Un canot effectue 30 m et stoppe. Le chien se tient à côté de son conducteur au bord de l'eau. Le conducteur lui tend l'extrémité d'un cordage. Le chien doit prendre le cordage dans la gueule et nager aussitôt vers le canot. Arrivé à hauteur du canot, le plongeur prend la corde, le chien est remonté dans le canot et le bateau est remorqué à l'aide du cordage jusqu'au rivage.

### **A3) Apport d'un cordage (de canot à canot)**

Le chien embarque avec son conducteur sur un canot. Le canot effectue 30 m environ et stoppe. Un autre canot effectue également 30 m et stoppe à 30 m du premier. Sur ordre du conducteur le chien se saisit du cordage, il nage aussitôt vers le deuxième canot en portant le cordage. Le plongeur du deuxième canot prend la corde et monte le chien à bord.

#### **A4) Apport d'une bouée de sauvetage (départ canot, rapport au canot).**

Le chien et le conducteur embarquent sur un canot, un plongeur sur un autre canot. Les deux canots s'éloignent d'au moins 30m du rivage et à une distance de 30 m l'un de l'autre. Le plongeur tombe à l'eau et simule l'affolement mais ne doit pas appeler le chien par son nom, le canot d'où il est tombé s'éloigne. Le conducteur lance une bouée de sauvetage entre le canot et le "noyé". A l'initiative du chien ou au commandement de son conducteur le chien saute et nage jusqu'à la bouée, la prend dans la gueule et l'apporte au plongeur. Le plongeur se glisse dans la bouée et s'accroche au harnais. Le chien doit le ramener au bateau. Plongeur et chien sont remontés à bord.

Un seul essai est autorisé pour tous les exercices.

En cas d'échec à un exercice, la possibilité de finir l'épreuve est autorisée pour comptabiliser ses points pour la sélection à la Coupe de France.

#### **Notation - Répartition des points**

Les épreuves du Sélectif seront notées sur 100 points répartis ainsi :

Sol	20 points
R1 - Rapport d'un nageur inanimé	20 points
Rx - Rapport	20 points
Ax - Epreuves d'Apport	20 points chacune

Ces points seront attribués pour chaque exercice selon le barème d'évaluation ci-dessus approuvé par la C.U.N.S.E. et diffusé par elle à tous les juges de sauvetage à l'eau.

Pour toutes les épreuves du Sélectif un seul essai est autorisé.

Le chien ayant obtenu la note 0 à un exercice pourra, si son conducteur le désire, continuer les exercices suivants, mais ne pourra prétendre ni à un qualificatif ni à un classement. Toutefois il conservera le bénéfice de ses points pour sa sélection à la coupe de France.